



©C.PIERRON

Le tour du Mont de Grange est une randonnée pour marcheurs aguerris.

Le Mont de Grange est une réserve naturelle de 3 000 ha, classée Natura 2000.

C'est aussi une réserve de chasse où se côtoient cerfs, chamois, chevreuils, mouflons, marmottes, tétras lyres, lagopèdes, aigles royaux... Vous pouvez les observer facilement tôt le matin. Cette randonnée invite aussi à la découverte de la flore sauvage tels le lys martagon, le lys paradis, l'ancolie des Alpes, les gentianes ou le génépi.

Au départ de la Chapelle Saint Théodule, vous rejoindrez par un chemin de montagne le point de vue de Lenlevay en passant par les chalets d'alpages du Bailly et du Jouly. Vous rencontrerez les vaches Abondance dans ces alpages pendant la saison d'été. Un joli panorama vous y attend sur Abondance et Châtel.

À Lenlevay, vous emprunerez le chemin du GR5 par les chalets de l'Etrye, du Pron et des Mattes. Vous longerez la Pointe des Mattes pour ensuite redescendre au chalet de Terbentaz.

Vous rejoindrez ensuite L'Enquernaz par la Plaine Joux pour enfin rejoindre le point de départ.

Vous passerez par différents lieux-dits pour la rejoindre et découvrirez les maisons traditionnelles de Charmy l'Adroit à Abondance.

Variante : Possibilité de rejoindre le sommet de Mont de Grange par l'arête de Coincon. Départs possible de la Chapelle Saint Théodule à Abondance ou de Tré-les-Pierres à Châtel.

NE RAPPORTONS QUE DES SOUVENIRS ...

- Restons sur les sentiers
- Préservons nos sites naturels
- Ramenons nos déchets
- Partageons l'espace, soyons discrets et courtois
- Refermons les barrières
- Contournons les troupeaux et restons calmes face aux chiens de protection
- Portons des chaussures et des vêtements adaptés
- N'oublions pas eau et encas

... NE LAISSONS QUE DES TRACES DE PAS

SECOURS : 112 ou 18 ou 114 par SMS

MÉTÉO : 3250 (2,99 €/appel + prix de l'appel) - www.meteofrance.com

INFORMATION

abondance@ot-peva.com
04 50 73 02 90



BALADES ET RANDONNÉES



ITINÉRAIRE PÉDESTRE : TOUR DU MONT DE GRANGE DEPUIS SAINT-THÉODULE

Le Mont de Grange, classé Natura 2000 et réserve de chasse, permet de découvrir une nature partagée entre espèces sauvages et alpages de vaches laitières. Cet itinéraire vous offre de jolis points de vue sur Abondance, La Chapelle d'Abondance et Châtel.

Boucle



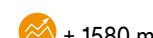
DIFFICILE



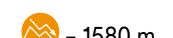
8h55



20.7 km



+ 1580 m



- 1580 m

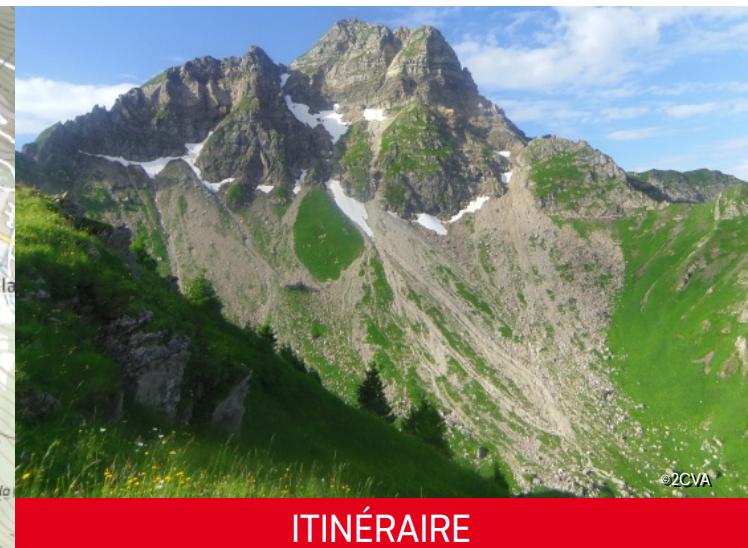
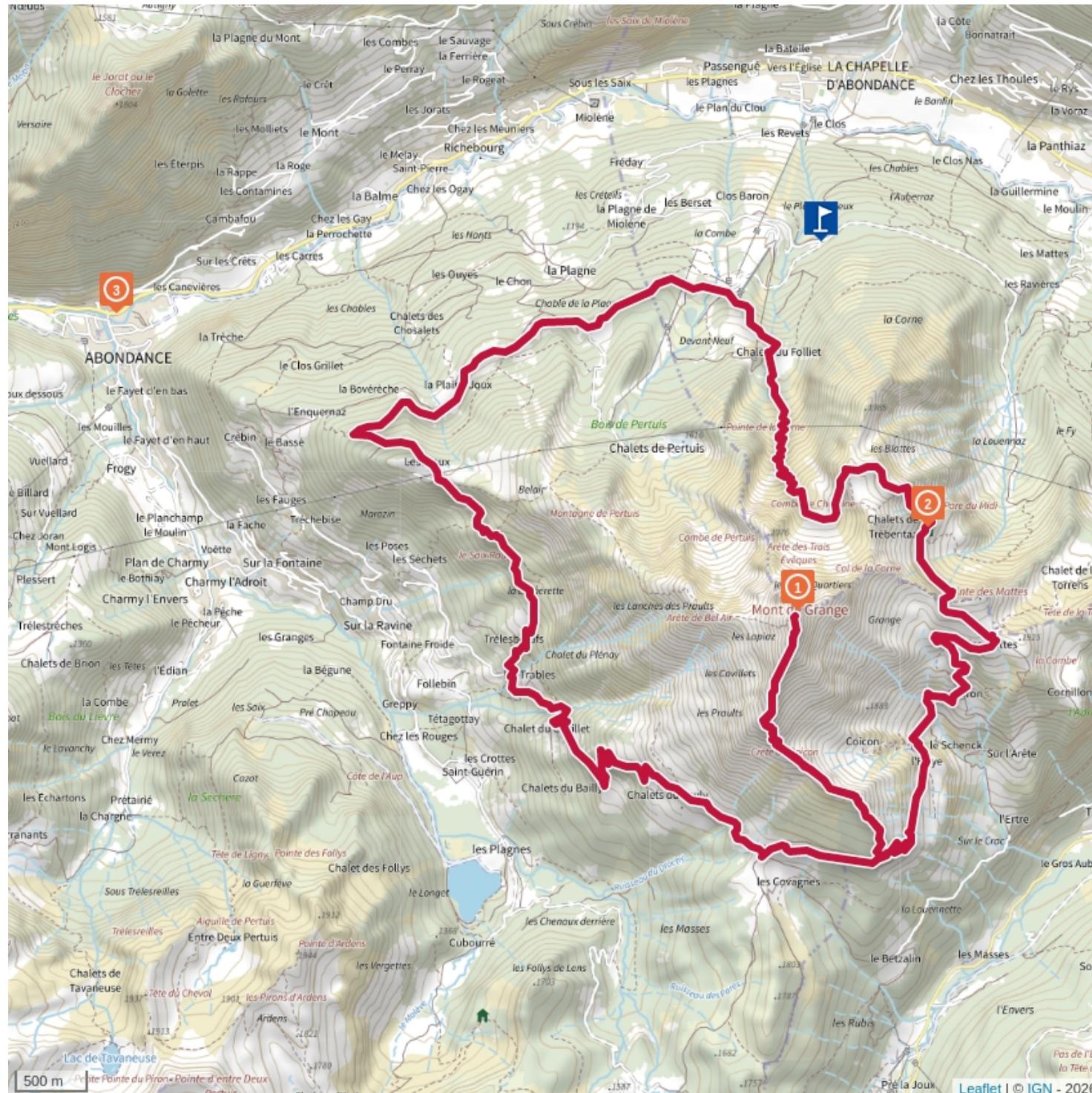


Animaux tenus en laisse



2220 m

ABONDANCE



ITINÉRAIRE

Départ : Chapelle Saint-Théodule.

- 1 Prendre la direction de « Lenlevay » en passant par les « Chalets du Bailly » et les « Chalets du Jouly ».
- 2 À « Lenlevay », suivez à gauche le chemin du GR5 qui passe par les chalets en direction de « l'Etrye ». A ce moment là, vous pouvez rejoindre le sommet du Mont de Grange par la Crête de Coincon (variante). Passez le chalet puis le ruisseau de l'Etrye. Le chemin remonte alors vers les chalets du « Pron », puis aux « Mattes ».
- 3 Prendre ensuite la direction du « Chalet de Trebentaz ». Continuez à descendre en passant par le point de vue « La Corpe » et rejoignez le chemin empierré en direction de « L'Enquernaz ». Vous traversez le domaine skiable de La Chapelle d'Abondance et l'alpage de « Plaine Joux ».
- 4 À « L'Enquernaz », descendez en direction de « Leschaux » et de « Saint-Théodule » pour ensuite rejoindre le point de départ.

ACCUEIL : Quelle que soit votre randonnée, pensez à prendre dans votre sac à dos, des barres de céréales, de l'eau en quantité suffisante, des lunettes de soleil, de la crème solaire, une petite trousse à pharmacie, ainsi que des vêtements adaptés à votre sortie en fonction de la saison et de la météo annoncée.